



# COMPTE-RENDU POUR AFFICHAGE DE SÈANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Affichage le 9 avril 2015

**JEUDI 26 mars 2015 20 h 30**

L'an deux mil quinze, le vingt six mars à vingt heures trente, les membres du Conseil municipal de la commune de CHEMERE LE ROI, légalement convoqués le 20 mars 2015, conformément aux articles L.2121-10 et L2122-8 se sont réunis à la mairie sous la Présidence de Monsieur Jean-Luc LANDELLE, Maire de CHEMERE LE ROI.

**Étaient présents M. Mmes les conseillers municipaux :**

LANDELLE Jean-Luc, BESNIER Evelyne, CARIOU Philippe, GUILLOIS Véronique, GASNIER Jean-Louis, MASSA Georges, LEVEAU Andrée, BARADU Philippe MONNIER Christelle, KHÛNE Agnès

**Était absente excusée:** ANNE Nathalie

**Secrétaire de séance :** BESNIER Evelyne

Membres convoqués : 11  
Membres présents : 10  
Membres votants : 10

Monsieur le Maire rappelle le procès verbal en date du 5 mars 2015.

Les membres du Conseil municipal présents à la dite séance approuvent le procès verbal à l'unanimité.

**Voici l'ordre du jour :**

1. Compte administratif 2014 – compte de gestion 2014 de la commune
2. Affectation des résultats au 31 décembre 2014
3. Fiscalité directe locale 2015
4. Budget primitif 2015
5. Aliénations chemins et enquête publique
6. Compte-rendu des réunions depuis le 5 mars 2015

## **DÉLIBÉRATION 2015-03-26-1**

### **APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2014**

Le Conseil municipal de CHEMERE LE ROI approuve le compte de gestion 2014 de la commune établi par QUEMENER Véronique, receveur de la commune.

## **DÉLIBÉRATION 2015-03-26-2**

### **COMPTE ADMINISTRATIF 2014**

Le Conseil municipal réuni sous la présidence de CARIOU Philippe, 2ème adjoint, délibère sur le compte administratif de l'exercice 2014 dressé par M. LANDELLE Jean-Luc, Maire,  
VOTE LE COMPTE ADMINISTRATIF 2014

## **DÉLIBÉRATION 2015-03-26-3**

### **AFFECTATION DES RÉSULTATS AU 31 DÉCEMBRE 2014**

Le conseil municipal,

Après avoir pris connaissance des résultats de l'exercice 2014 du budget de la commune, décide de l'affectation des résultats de fonctionnement de l'exercice 2014.

**DÉLIBÉRATION 2015-03-26-4****FISCALITÉ DIRECTE LOCALE 2015**

Le conseil municipal décide, après délibération, de ne pas augmenter les taux des trois taxes directes locales pour cette année 2015.

Les taux communaux appliqués pour 2015 seront donc les mêmes que 2014:

TAXE D'HABITATION	22.15%
TAXE FONCIER BÂTI	32.72%
TAXE FONCIER NON BÂTI	44.81%

**DÉLIBÉRATION 2015-03-26-5-****BUDGET PRIMITIF 2015**

Le conseil municipal vote à l'unanimité le budget primitif 2015 de la commune proposé par M. le Maire :

**DÉLIBÉRATION 2015-03-26-6****ALIENATIONS DE CHEMINS RURAUX****ENQUETE PUBLIQUE DU 16 FEVRIER AU 2 MARS 2015**

M. Le Maire donne le compte tenu du rapport du Commissaire enquêteur suite à l'enquête publique portant sur l'aliénation de chemins ruraux au profit de M. Mme HOUDU Roger et de M. Mme GIRARD Jean-Pierre

Le Conseil municipal délibère et décide, compte tenu du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur

- De procéder à l'aliénation des deux tronçons des chemins ruraux désignés ci-dessous :

1) **Au profit de M. Mme HOUDU Roger** domiciliés « Bois Robert » à CHEMERE LE ROI 53340 soit la suppression de 843 m<sup>2</sup> ainsi qu'il en résulte des plan et métré.

2) **Au profit de M. Mme GIRARD Jean-Pierre** domiciliés 12 route de LAVAL à EVRON 53600 soit la suppression de 5412 m<sup>2</sup>

- Cette aliénation se fera au prix de 0.077 € le m<sup>2</sup> étant précisé que les droits des tiers sur cette section et notamment les droits de passage, au cas où il en existerait sont expressément réservés. Le Conseil municipal décide, également, de procéder à la rémunération du commissaire enquêteur, BELLANGER Jean, conformément à son mémoire soit la somme de 521.20€.

**DÉLIBÉRATION 2015-03-26-7****ADHESION AU SERVICE « CONSEIL EN****ÉNERGIE PARTAGÉE » du GAL SUD MAYENNE- CEP- ANNEE2015-2017**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- D'adhérer au « conseil en énergie partagé »,

- De désigner LANDELLE Jean-Luc, Maire, comme élu référent et un agent en charge du suivi énergétique :

- D'autoriser le maire à signer la convention de partenariat,

- D'autoriser le maire à signer tous les documents nécessaires à la conduite de l'action.

**SÉANCE DU 26 mars 2015****Délibérations prises du N°2015-03-26-1 au N°2015-03-26-7**

RÉFÉRENCE DÉLIBÉRATION	OBJET DE LA DÉLIBÉRATION
N° 2015-03-26-1	Compte de gestion 2014-budget COMMUNE
N° 2015-03-26-2	Compte administratif 2014- budget COMMUNE
N° 2015-03-26-3	Affectation des résultats- budget COMMUNE
N° 2015-03-26-4	Fiscalité locale directe pour 2015
N° 2015-03-26-5	Budget primitif 2015- budget COMMUNE
N° 2015-03-26-6	Aliénations chemins ruraux-indemnisation commissaire enquêteur
N° 2015-03-26-7	Adhésion au service Conseil en énergie partagé

**Prochaine réunion de Conseil municipal: jeudi 7 mai 2015**

Fait à CHEMERE LE ROI, le 5 mars 2015

Le Maire, LANDELLE Jean-Luc